

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 19 septembre 2019

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 10

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – FAUCHEUX Ludivine - HALLET Christelle – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - DELAUNAY Thierry - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – DUBOIS Gildas

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires
- Lotissement des Lavandières : compensation à l'exploitant agricole
- Achat de mobilier complémentaire pour la bibliothèque
- Modification des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Châteaubourg

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Lycée de Liffré
- Portes ouvertes du SMICTOM

I : Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires

Le Centre de gestion a été mandaté par les communes pour signer les contrats d'assurance des risques statutaires qui concerne la prévoyance des employés municipaux.
Le conseil municipal accepte l'adhésion à ce contrat.

II : Lotissement des Lavandières : compensation à l'exploitant agricole

La compensation pour l'exploitant agricole suite au lotissement des lavandières doit être faite au nom de Nicolas FAUVEL et non pas au nom du GAEC.
Le conseil municipal valide ce changement.

III : Achat de mobilier complémentaire pour la bibliothèque

Dans le cadre de la mise en place du réseau public des bibliothèques, les membres de l'association demandent l'achat d'étagères pour mettre les BD et les DVD.
Le devis est de 1 586.14€ TTC.
Le conseil municipal valide le devis.

IV : Modification des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Châteaubourg

Une commune nouvelle Piré-Chancé existe depuis le 1^{er} janvier 2019 mais n'avait pas le même syndicat des eaux. Cette commune a demandé une adhésion au syndicat des eaux de Châteaubourg. Les communes faisant partie du syndicat doivent se prononcer pour l'adhésion.

Le conseil municipal valide cette adhésion.

V : Lycée de Liffré

Suite à notre dernier conseil municipal, le courrier du Président de Région est arrivé à la mairie le 26 juillet 2019 afin de confirmer la double sectorisation pour les deux lycées pour les trois prochaines rentrées. Mais ce courrier confirme qu'après ces trois années, les familles n'auront plus le choix. Thérèse Moussu a donc alerté Pierre Méhaignerie sur le sujet qui a fait un courrier au recteur d'académie et au Président de Région pour laisser le choix aux familles.

VI : Portes ouvertes du SMICTOM

Une porte ouverte du SMICTOM a lieu le samedi 12 octobre pour le public et le vendredi 11 octobre pour élus / personnel communal départ à 14h, 15h, 16h. La liste des conseillers intéressés doit être envoyée avant le 4 octobre.